DOSSIER DE PRESSE

Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco

JUILLET 2015

Coteaux, Maisons & Caves de Champagne
Patrimoine mondial

CONTACTS PRESSE :
Alquier Press Office

Rachel RIANT – r.riant@a-po.fr
Tél : +33(0)3 20 20 62 71 – Mob : +33(0)6 85 12 40 14
Dorothée VILLEZ – d.villez@a-po.fr
Tél : +33(0)3 20 20 62 76 – Mob : +33(0)6 68 46 37 24

TWITTER #ChampagneUnesco

FACEBOOK

www.paysagesduchampagne.fr

DOSSIER DE PRESSE

INSCRIPTION DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ! ..... Page 8

- Une inscription dans la catégorie des « Paysages culturels »
- La Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Le patrimoine mondial en quelques mots

UN BIEN UNIQUE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL ..... Page 12

- Les coteaux historiques, berceau du Champagne
- La colline Saint-Nicaise à Reims, crayères et Maisons de Champagne
- L'avenue de Champagne à Épernay, voie royale de la « capitale du Champagne »
- Le périmètre du Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
- Une histoire qui résonne des parcours d'hommes et de femmes obstinés, bâtisseurs et visionnaires

HISTOIRE D'UNE INSCRIPTION ..... Page 20

- Le projet de candidature, l'association Paysages du Champagne…
- … et une mobilisation exceptionnelle autour d'un projet fort de sens et d'unité
- La gestion des Paysages du Champagne – La vie après l'inscription

ON LE SAIT …OU PAS ! ..... Page 24

- Brèves et autres insolites

TÉMOIGNAGES

« QUE REPRÉSENTE POUR VOUS L'INSCRIPTION DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ? »

Pascal Férat, Président du Syndicat Général des Vignerons de la Champagne

« Inscrit ! Vous n'imaginez pas la fierté et la joie ressentie. C'est une récompense collective pour tous les vignerons. Depuis quatre siècles, de génération en génération, ils ont façonné les paysages de la Champagne, marqué de leur empreinte ses sols et sous-sols. Cette inscription consacre notre appellation, son organisation, ses méthodes, l'excellence de ses produits. Elle grave, sur le roc des tables de l'UNESCO, notre histoire de vigneron au sein de la grande famille « champagne ». Nul doute que les générations futures sauront, à leur tour, poursuivre cette exceptionnelle valorisation patrimoniale »

Jean-Marie Barillère, Président de l'Union des Maisons de Champagne

« Un grand remerciement tout d'abord au Comité qui nous permet aujourd'hui de concrétiser un rêve. Puis, merci à ces hommes bâtisseurs d'un patrimoine unique avec ses paysages agricoles, ses caves et ses maisons. Des hommes qui ont permis la mondialisation du Champagne, symbole de réconciliation et de fête. Ils nous ont légué un patrimoine exceptionnel qui vient aujourd'hui d'être reconnu. Nous avons l'obligation de faire vivre et d'enrichir ce merveilleux legs… pour les générations futures »

Franck Leroy, Maire d'Epernay

« Le Champagne est un produit unique dont la notoriété est planétaire. Et l'UNESCO reconnaît aujourd'hui un patrimoine vivant : des paysages remarquables façonnés par des techniques culturales et de production, toujours en vigueur et propres à la Champagne. Cette reconnaissance rend également hommage à des hommes qui ont marqué notre région de leur empreinte. Je pense à Jean-Rémy Moët ou à Eugène Mercier. Entrepreneurs visionnaires, ils ont participé à la construction de l'histoire d'un territoire et, notamment, d'Épernay. Dans notre ville, entourée de vignes, l'avenue de Champagne permet de découvrir de superbes bâtiments, mêlant rôle de représentation et activités économiques. Cette histoire, cette identité, ces paysages vont dorénavant être rendus visibles dans le monde entier »

Arnaud Robinet, Député- Maire de Reims

« Cette inscription est pour moi, en tant que Député-Maire de Reims, mais aussi en tant que champenois, une grande fierté ! Je suis heureux pour notre territoire, car si c'est une reconnaissance du Champagne, c'est aussi la reconnaissance des savoir-faire uniques de ces hommes et femmes qui ont façonné au cours des siècles les paysages de la Champagne. Pour Reims, cette inscription du site des crayères et maisons de Champagne de la colline Saint-Nicaise est une belle opportunité de développement. L'élaboration de notre candidature a fédéré les énergies autour de ce que représente aujourd'hui la « Champagne » et ses vignobles, et de ce qu'ils représenteront demain ! Désormais, nous sommes engagés à être les garants d'un patrimoine qui a du sens pour l'humanité et à le transmettre aux générations futures comme la marque d'une identité champenoise reçue en héritage. Un grand merci à Pierre Cheval et à l'ensemble de son équipe ! »

Catherine Vautrin, Présidente de Reims Métropole, Députée de la Marne et Vice-Présidente de l'Assemblée nationale

« C'est une récompense exceptionnelle pour l'ensemble des habitants de la zone d'appellation, un élément légitime de fierté qui porte haut l'identité d'un territoire forgé par les femmes et les hommes au cours d'une histoire bimillénaire intensément riche. De la Porte Mars qui recèle sur les voûtes centrales le premier témoignage lié aux vendanges à Reims jusqu'à l'industrialisation et l'exportation à la fin du XIX^e^ siècle, tout concoure, au fil des siècles, à la création de sites remarquables et d'un produit mondialement renommé, qui symbolise l'esprit et l'amour. La cité des Sacres a sa place parmi les plus belles villes de France, elle regorge de trésors architecturaux et de monuments d'exception trop longtemps oubliés, à nous de les valoriser et d'inviter le monde entier au voyage à Reims, inoubliable, au cœur d'un territoire généreux et effervescent ! »

Jean-Paul Bachy, Président de la région Champagne-Ardenne et du Comité de soutien de l'Association Paysages du Champagne

« Cette inscription est le résultat d'un travail collectif magnifique mené par l'association Paysages du Champagne, qu'anime Pierre Cheval et que le Conseil régional a soutenu de bout en bout. Tous les acteurs locaux et les professionnels y ont apporté leur pierre. En tant que président du Comité de soutien à notre candidature, je veillerai à ce que l'ensemble du territoire régional bénéficie de cette distinction dont les retombées culturelles et touristiques seront considérables »

Pierre-Emmanuel Taittinger, Vice-Président de l'Association Paysages du Champagne

« C'est la reconnaissance du travail de nos anciens, de leur savoir-faire, de notre histoire, de la culture de la vigne, de la production et de la commercialisation des vins en Champagne depuis plus de 1 000 ans, de la beauté de nos paysages … et bien sûr de celles et ceux qui ont préparé et construit cette candidature lors de ces dernières années! C'est un message d'espoir pour l'œuvre future à accomplir. Nous allons poursuivre le travail de mise en valeur et d'embellissement de nos paysages et de nos sites, pour être digne de cette inscription »

www.paysagesduchampagne.fr

ÉDITO

Page de gauche
Ancien cellier
Piper
Avenue de
Champagne,
Epernay

Après 8 années de travail, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont inscrits sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial. Quel sentiment cela vous inspire-t-il ?

C'est une décision historique pour la Champagne, qui intervient après de longues années de travail et d'espoir. Je pense en premier, tout naturellement, à tous ceux qui ont œuvré sur le dossier, à tous les partenaires qui ont soutenu ce projet hors du commun, et aux Champenois dont le territoire quotidien vient d'être reconnu au niveau mondial.

Désormais, nous faisons partie de la grande famille des biens inscrits, et cela résonne particulièrement en nous : à l'heure où le patrimoine mondial vit de terribles tragédies, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou de combats, la Champagne, qui a connu des heures sombres plus souvent qu'à son tour, porte en elle le symbole de la réconciliation et de la fraternité entre les peuples. C'est aussi cette dimension du bonheur universel que l'UNESCO a voulu distinguer.

Quel impact selon vous cette inscription aura-t'elle sur le territoire et ses habitants ?

D'abord, on le sait parce que c'est le cas pour toute inscription, elle révèle un sentiment de fierté, qui nous aide à dépasser notre quotidien. En Champagne, sur des terres difficiles et sous un climat changeant, nous sommes certes habitués à apporter le plus grand soin à nos vignes et nos vins, mais au point que parfois le quotidien masque l'exception. Cette inscription nous aide à redécouvrir la dimension universelle de notre histoire, de notre territoire et de notre action.

Ensuite, cette fierté "révélée" encourage une attitude vertueuse envers notre patrimoine, que nous devons préserver, entretenir et transmettre intact aux générations futures. L'inscription est une reconnaissance, mais aussi un engagement devant les Nations. Il nous faudra en être digne. C'est l'engagement que nous avons pris devant le Comité du patrimoine mondial réuni à Bonn.

Enfin, cette inscription met en lumière les lieux même de la naissance et de l'élaboration du Champagne, paysages culturels souvent dissimulés derrière l'image symbolique du vin de fête. Nous espérons désormais mieux partager cette réalité avec le plus grand nombre.

Cette inscription est le rendez-vous d'une communauté avec l'Histoire ?

Que de chemin parcouru pour réussir ce rendez-vous ! Me reviennent en mémoire ces moments intenses où le gouvernement, en janvier 2014, retient notre dossier pour représenter officiellement la France au Comité du patrimoine mondial en 2015. Bonn marque un moment unique pour la Champagne, unique, exceptionnel et historique.

Nous prenons conscience que le XVIII^{e} siècle a été celui de la naissance du Champagne, le XIX^{e} celui de sa multiplication et de sa diffusion à l'échelle mondiale grâce aux progrès techniques, le XX^{e} celui de sa démocratisation. Le XXI^{e} siècle célèbre aujourd'hui sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Alors, oui, c'est un rendez-vous avec l'Histoire, avec notre Histoire !

Pierre CHEVAL
Président de l'Association
« Paysages du Champagne »

INSCRIPTION DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO !

C'est début juillet 2015, à Bonn, en Allemagne, que les **21 représentants des États-parties à la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO ont voté à l'unanimité l'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » sur la Liste du patrimoine mondial,** dans la catégorie des « Paysages culturels évolutifs vivants » ! Les membres du Comité ont reconnu leur Valeur Universelle Exceptionnelle et ont jugé que les conditions de protection et de gestion du Bien proposé à inscription étaient remplies.

Un moment inoubliable pour l'Association des Paysages du Champagne, qui depuis 8 ans conduit et porte le dossier de candidature, pour tous les acteurs et les Champenois qui ont soutenu le dossier -pas loin de 53 000 ambassadeurs-. *« Je pense à tous ceux qui ont œuvré sur le dossier, à tous les partenaires qui ont soutenu ce projet un peu fou et aux Champenois, dont le territoire vient d'être reconnu au niveau mondial. C'est un rendez-vous avec l'Histoire et avec notre Histoire ! »* se réjouissait Pierre CHEVAL, Président de l'Association, après l'annonce de l'inscription.

UNE INSCRIPTION DANS LA CATEGORIE des « PAYSAGES CULTURELS »

Une catégorie créée en 1992 pour désigner **un ouvrage combiné de l'Homme et de la Nature.** Elle dépasse la simple échelle du monument ou du site et permet de montrer comment une activité humaine est la source de nouveaux paysages et d'une culture particulière.

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

"Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne" sont présentés comme le paysage culturel qui a donné naissance au vin de Champagne. Et plus largement l'ensemble du travail de production, d'élaboration et de diffusion du vin de Champagne transmis et préservé dans les 320 communes de l'aire AOC Champagne, réparties sur les 5 départements français de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne. »

LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne portent le témoignage vivant d'un système parfaitement intégré et évolutif, qui a permis le passage d'un produit artisanal à une production parfaitement maîtrisée, tournée vers l'excellence. Un système de production, d'élaboration et de commercialisation du vin de Champagne qui a profondément marqué un territoire, son développement, ses paysages ruraux et urbains et façonné l'organisation professionnelle et sociale, ainsi que l'économie locale, sur près de deux siècles. Un ensemble patrimonial viticole unique, toujours en exploitation aujourd'hui.

LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

L'ensemble « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » n'est pas un paysage viticole classique et **ne ressemble à aucun autre.** Ce qui le rend différent : il témoigne par l'organisation de ses sites, de la montée en puissance, dès la fin du XVIII[e] siècle d'un mode de production original qui a imprimé le paysage et donné naissance à un vin mondialement reconnu, symbole de fête et de célébration. C'est la base même de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Des paysages uniques qui ont été et sont encore aujourd'hui le point de confluence, entre le rural et l'urbain, entre les pratiques culturales traditionnelles et les innovations technologiques.

La réussite internationale du Champagne, en liant intrinsèquement production et commercialisation, est autant le fait de vignerons - petits ou gros propriétaires récoltants et plus tard coopératives – qui ont su tirer parti de conditions aux limites de la survie de la vigne (terres froides et crayeuses), que de négociants visionnaires qui ont su amener ce produit à un niveau d'excellence et le diffuser auprès des élites à l'échelle internationale. Ces derniers présentent, pour certains d'entre eux, l'originalité d'être des émigrants, généralement venus d'Allemagne (anciens drapiers), ou des veuves, rares femmes capitaines d'industrie à cette époque, à l'image de Madame Ponsardin, dite Veuve Clicquot ou de Madame Pommery. **L'histoire du Champagne est une histoire humaine avant tout.**

Son mode de production particulier, comprenant notamment une deuxième fermentation en bouteille, a induit toute une organisation de l'activité et de l'espace, avec **un développement exceptionnel de caves** (environ 370 crayères et 25 km sous la colline Saint-Nicaise à Reims, 110 km de caves sous l'avenue de Champagne à Epernay, 10 km sous les coteaux historiques).

Essors qui signalent la présence de caves, Aÿ

Un paysage souterrain exceptionnel qui constitue un des exemples mondiaux les plus représentatifs du patrimoine industriel viti-vinicole, encore en exploitation aujourd'hui.

L'urbanisme et l'architecture des Maisons de Champagne sont l'expression la plus achevée de l'alliance de la production et du négoce, en regroupant autour des voies de communication (routes, canaux, voies ferrées) outils de production et de représentation. Cette recherche de la qualité urbaine, architecturale et du cadre de vie se caractérise aussi par l'attention portée à la présence d'espaces verts, de parcs et de jardins. Elle se retrouve aussi, de manière exemplaire, dans le patrimoine ouvrier relevant du mécénat patronal, comme en témoignent la cité-jardin du Chemin-Vert à Reims et son église Saint-Nicaise décorée par d'illustres artistes de l'époque tel le maître verrier René Lalique.

Le Champagne est un symbole universel. Depuis le XVIII[e] siècle où il pétille pour les cours européennes jusqu'à nos jours où il s'est démocratisé, le Champagne, **issu d'un terroir pauvre maintes fois ravagé par les guerres, est, comme nul autre produit, associé à l'art de vivre, à la fête, à la célébration et à l'image de la France.**

Coteaux Historiques, Aÿ

LE PATRIMOINE MONDIAL EN QUELQUES MOTS

Le patrimoine mondial est une appellation attribuée par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E), c'est-à-dire dignes d'intéresser l'humanité tout entière et sans équivalent dans le monde. La Liste 2014 des sites universels et exceptionnels comportait **1 007 Biens dans le monde, dont 39 en France.** Parmi eux, l'ensemble Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Remi, palais du Tau à Reims.

En 1992, l'UNESCO a fait évoluer la vision du patrimoine mondial en introduisant progressivement des biens et des paysages culturels étendus ou des sites industriels qui font sens dans la construction de l'humanité.

L'UNESCO a ainsi déjà reconnu des vignobles pour leur beauté spectaculaire (Lavaux en Suisse, le Douro au Portugal) voire extraordinaire (l'île de Pico dans les Açores) ou pour leur caractère historique (la Côte de Tokaj en Hongrie, Saint-Emilion en France). **La valeur exceptionnelle des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » se matérialise d'une façon très différente** par rapport à ces paysages. Modelée par son histoire mouvementée et sa position géographique, la Champagne est aussi une terre où l'homme a su façonner un patrimoine unique (rural, urbain et souterrain) dans la craie et tirer d'une terre ingrate un nectar apprécié dans le monde entier. **L'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » est une reconnaissance pour ce patrimoine unique et pour le savoir-faire des hommes qui a permis à la méthode d'élaboration du Champagne, de devenir une référence, ainsi qu'un encouragement à poursuivre les efforts pour préserver et valoriser les paysages viticoles.**

Château de Pékin, Avenue de Champagne, Épernay

UN BIEN UNIQUE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Au nord-est de la France, sur des terres froides et crayeuses, souvent ravagées par les guerres, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne dévoilent un paysage viticole spécifique, entre vignes, qui représentent le bassin d'approvisionnement, et villages ou quartiers de villes qui concentrent les fonctions d'élaboration et de commercialisation.

Les impératifs d'élaboration du vin de Champagne ont généré une organisation ternaire originale, fondée sur un urbanisme fonctionnel, une architecture de prestige et un patrimoine souterrain unique. Ce système d'organisation viticole, qui structure le paysage mais aussi l'économie et la vie quotidienne locales, résulte d'un long processus d'aménagement, d'innovations techniques et sociales, de mutations industrielles et commerciales qui ont accéléré le passage d'une culture artisanale à une production parfaitement maîtrisée, à une diffusion planétaire.

Cette évolution, où les femmes et les héritiers franco-allemands des anciennes foires de Champagne jouent un rôle singulier, s'enracine historiquement dans les coteaux d'Hautvillers, Aÿ et Mareuil-sur-Aÿ, au cœur du vignoble, avant de s'étendre aux XVII^{e} et XIX^{e} siècles dans les villes les plus proches. La colline Saint-Nicaise à Reims et l'avenue de Champagne à Épernay sont de pures créations de l'activité viti-vinicole champenoise.

Ces trois ensembles constitutifs du Bien inscrit incarnent le terroir du Champagne et allient les fonctions de cadre de vie, cadre de travail et vitrine d'un savoir-faire traditionnel. Ils sont le lieu de création de la méthode de référence de la vinification effervescente. Produit d'excellence, le Champagne est reconnu comme le symbole universel de la fête, de la célébration et de la réconciliation.

Le savoir-faire de l'Homme, la taille

Loge de vigne, Dizy

Vendangeoir Sainte-Hélène, Hautvillers

Toute candidature au patrimoine mondial exige la définition et la délimitation d'un périmètre du Bien proposé pour inscription. Un exercice qui impose un certain nombre de choix, en fonction de critères exigeants, garants de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Ainsi, au cœur de l'aire de production de l'AOC Champagne, située sur les départements de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne, le Bien sélectionné fait la synthèse entre les lieux d'approvisionnement, là où naît et mûrit le raisin, les lieux d'élaboration, là où s'assemble et mature le vin, et les lieux de commercialisation, là où le Champagne s'expose et s'écoule dans le monde. **Le Bien est composé de trois ensembles représentatifs - les coteaux historiques, la colline Saint-Nicaise et l'avenue de Champagne - situés dans le Département de la Marne, en Région Champagne-Ardenne et s'étendant sur une surface de 1 100 hectares. Une zone « tampon »,** de vigilance, a été définie autour de chacun des trois sites pour en favoriser la conservation. **Une zone d'engagement** entre également dans le périmètre du Bien inscrit, en vue de préserver les paysages et patrimoines du Champagne. Une zone qui regroupe les 320 communes de l'aire de production AOC Champagne.

Suivez le guide…

LES COTEAUX HISTORIQUES, BERCEAU DU CHAMPAGNE

La chaîne de production y est représentée par la prégnance du vignoble ainsi que par le patrimoine architectural et les caves. Le patrimoine bâti à l'intérieur des villages illustre avec précision l'ensemble de la filière professionnelle viticole : vendangeoirs (où le raisin est pressuré), Maisons vigneronnes, coopératives, Maisons de Champagne (installations de chaînes de production, caves et bâtiments de prestige). Les signes de la production sont aussi visibles dans le vignoble : essors (cheminées de ventilation qui indiquent la présence de caves), bornes (délimitation des parcelles), loges (abris) de vignerons.

Les coteaux de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ constituent le berceau historique et symbolique du Champagne, au cœur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. L'existence de l'abbaye d'Hautvillers témoigne de son histoire viticole très ancienne et qui a perduré. C'est en effet à Hautvillers que le moine bénédictin Dom Pérignon a joué un rôle essentiel dans la genèse du Champagne.

Enfin, ce site présente des caractéristiques spécifiques au vignoble champenois : omniprésence de la craie, disposition et configuration des villages, étagement ordonné de l'occupation du sol et monoculture.

LA COLLINE SAINT-NICAISE À REIMS, CRAYÈRES ET MAISONS DE CHAMPAGNE

Ce site atypique est emblématique de l'intégration spatiale du processus de fabrication du Champagne et de l'intervention des Maisons de Champagne sur la structuration urbaine. Il l'est surtout du « génie champenois » par la réutilisation d'anciennes crayères (carrières de craie), véritables cathédrales souterraines abandonnées après exploitation de l'époque médiévale, en tant que caves toujours en activité aujourd'hui.

Il comprend ainsi l'ensemble des composantes du processus d'élaboration :

- le vignoble, tout proche, qui vient s'établir jusque dans la cité au sein de clos urbains, rythmé par les essors (extrémités des cônes des anciennes crayères, ouvertures par lesquelles étaient extraites les pierres, et utilisées aujourd'hui comme cheminées de ventilation) ;
- des espaces publics majeurs et de vastes parcs,
- la proximité du canal et des voiries pénétrantes et de distribution (notamment le boulevard Henry-Vasnier, route d'Angleterre que Madame Pommery a fait passer à travers sa propriété, et l'avenue du Général Gouraud) ;
- un ensemble de crayères antiques et médiévales, les caves creusées au XIX[e] siècle et les galeries de jonction, utilisées comme espaces de vinification et de stockage ;

Mais aussi :

– des bâtiments d'élaboration, qui jouent aussi un rôle de représentation (notamment démonstration de puissance vis-à-vis de la concurrence) puis progressivement de séduction de la clientèle, à mesure que se développait une démarche commerciale ;

– un habitat patricien des dirigeants des Maisons de Champagne (le Château des Crayères, la Villa Demoiselle…) ;

– les témoignages du mécénat et des actions sociales d'entreprises, avec le parc de Champagne, créé pour l'activité sportive des employés de la Maison Pommery, la cité jardin du Chemin-Vert construite pour les ouvriers des industries rémoises, comprenant crèche, école, centre de santé et la remarquable église Saint-Nicaise, décorée par Lalique et Maurice Denis.

Le patrimoine souterrain présente quant à lui une ampleur sans précédent (plus de 1 000 puits d'extraction et plus d'un million de m^3 de craie extraite). Il constitue aujourd'hui la part prépondérante du patrimoine industriel de la cité. De nos jours, des dizaines de millions de bouteilles sont stockées dans le sous-sol crayeux de cette partie de la ville, à une fraîcheur (11-12°) et une humidité (90 à 95 %) constantes, permettant ainsi au vin de Champagne une maturation incomparable.

De gauche à droite.
Ancien parc Pommery,

La Villa Demoiselle, Domaine Pommery

Détail de feronnerie, Veuve Clicquot

L'AVENUE DE CHAMPAGNE À ÉPERNAY, VOIE ROYALE DE LA « CAPITALE DU CHAMPAGNE »

La « voie royale du Champagne » est un des exemples les plus achevés de création ex nihilo d'un cadre de production autant aérien que souterrain. En effet, elle regroupe vignes, bâtiments d'élaboration, caves, bâtiments d'accueil et de prestige. Son histoire raconte celle de la naissance, de l'essor et de l'actualité des Maisons de Champagne, tant pour le développement des outils de production, des infrastructures de communication (vers Paris, puis les capitales européennes avant le monde entier) que des immeubles de représentation.

Cette avenue présente ainsi un patrimoine exceptionnel, en sous-sol comme en surface. Les caves de Champagne, richesse territoriale unique, ont été creusées dès la fin du XVIII[e] siècle et durant tout le XIX[e], la nature meuble du sous-sol de craie se prêtant à ces travaux de terrassement, de longues galeries furent réalisées, mettant certaines d'entre elles en communication directe avec le canal puis avec le chemin de fer.

Les négociants en vin de Champagne qui s'installent dans cette rue, sous le Directoire, ont construit de magnifiques sites de production au-dessus des caves puis, au XIX[e] siècle, d'élégantes résidences dont les plus majestueuses sont appelées « châteaux ». L'engouement des négociants pour cette avenue entraîne une véritable concentration d'établissements, confortée d'ailleurs par la présence du canal et du chemin de fer.

L'avenue de Champagne, ancienne route d'Allemagne (route royale de Paris à Metz et à Sarrebrück, puis Nationale 3) constitue une voie séculaire pour le transport de marchandises mais aussi pour les intrusions de l'Histoire (invasions et conflits dévastateurs) : la Champagne a notamment payé un très lourd tribut lors des dernières guerres, qui ont ravagé sa population, son territoire et son économie. Cette voie de communication remarquable, empruntée depuis des siècles pour entrer ou sortir de la ville, matérialise les relations commerciales avec la capitale et avec toute l'Europe.

Par la beauté des bâtiments qui la bordent, entre cour et jardin, l'agrément de ses parcs, ses échappées sur le vignoble et sa récente remise en valeur, elle est représentative de l'importance du négoce dans le développement du Champagne.

De gauche à droite
Avenue de Champagne

Caves Boizel

LE PÉRIMETRE DU BIEN INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

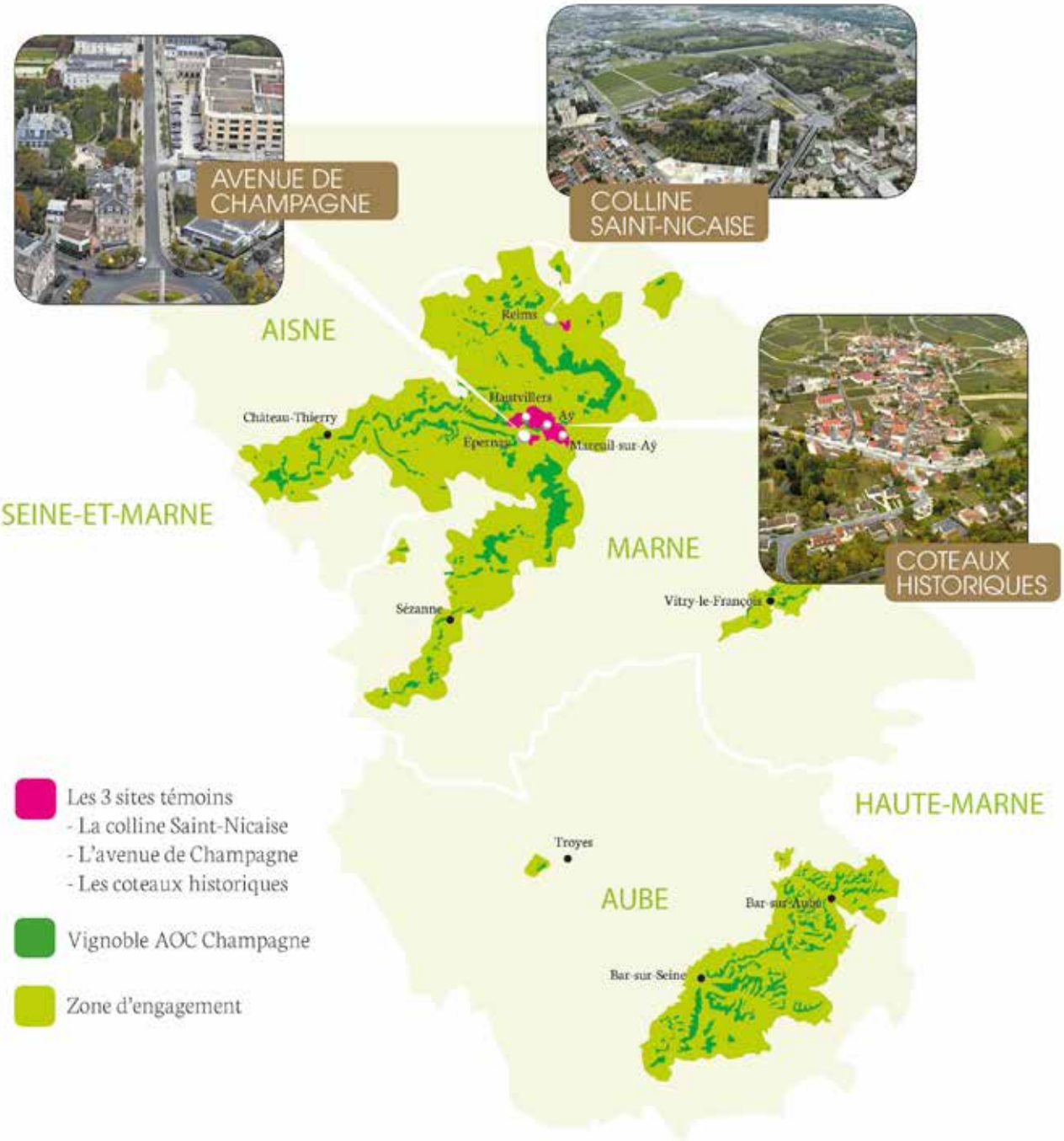

UNE HISTOIRE QUI RÉSONNE DES PARCOURS D'HOMMES ET DE FEMMES OBSTINÉS, BÂTISSEURS ET VISIONNAIRES

L'histoire du Champagne est marquée par l'histoire d'hommes et de femmes précurseurs qui par leur inventivité, leur dynamisme, ont bâti, développé et transmis un patrimoine, une culture, … qui sont aujourd'hui inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO !

Parmi les premiers « aventuriers » du Champagne, outre le moine **dom Pierre Pérignon** d'Hautvillers, œnologue avant l'avant, le Rémois **Claude Ruinart** (1732-1798), avocat et négociant, a été le premier à installer sa Maison sur la colline Saint-Nicaise. Visionnaire et audacieux, il achète et exploite les crayères creusées sous la colline, alors abandonnées.

Crayères qui se révèlent être de formidables lieux de conservation du Champagne ! Il lancera la vague d'implantation des Maisons de Champagne sur la colline Saint-Nicaise à Reims. Maisons qui lui rachèteront quelques-unes de ses crayères ! Un peu plus tard, à Épernay, Claude Moët, négociant en vin d'origine allemande, fonde la maison Moët en 1743. En 1792, **Jean-Rémy Moët** prend la direction de la maison fondée par son grand-père. Il fait construire son nouvel hôtel particulier, faubourg de la Folie, aujourd'hui la célèbre avenue de Champagne. La première Maison d'une longue série. Alors, élu à la mairie d'Épernay, il donnera un formidable élan économique à la ville pendant plus d'un siècle.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, le commerce du Champagne attire, suscite l'intérêt de nos voisins allemands. Les grandes Maisons de Champagne sont souvent nées **d'histoires franco-allemandes**, à l'instar de la Maison Veuve Clicquot, de la Maison Krug ou encore Bollinger. Ce sont le plus souvent de jeunes Allemands, motivés et créatifs, qui viennent en Champagne se former, s'intégrer et qui finissent par s'associer ou créer leur propre Maison.

Portrait de Jean-Rémy Moët (1758-1840)

Plan de la colline Saint-Nicaise, 1948

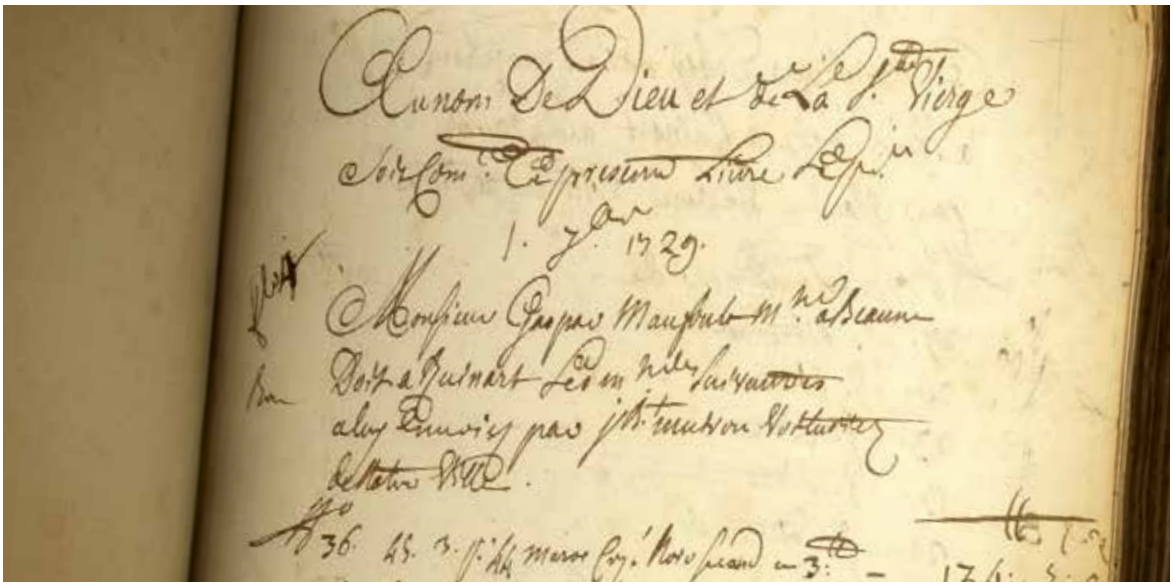

Premier livre de comptes consacré au vin de Champagne de Nicolas Ruinart,1729

Fabrication des muselets, Domaine Pommery

On parle des hommes, mais les femmes tiennent une place prépondérante dans l'histoire et l'évolution de l'industrie du Champagne. On pense aux veuves Clicquot-Ponsardin (1777-1866) et Pommery (1819-1890), les deux figures féminines emblématiques qui ont fortement participé au développement de leur Maison et à la renommée du Champagne à l'international. **Femmes d'affaires** et de caractère, elles savaient aussi parfaitement s'entourer. **Mais, on pense aussi à toutes les autres femmes**, filles, épouses ou mères de vignerons, voire ouvrières des Maisons, de nombreuses femmes anonymes qui ont surtout travaillé dans les vignes. Dans la seconde moitié du XXe siècle, avec le développement des coopératives, les vignerons se sont mis à produire leur propre Champagne et à en faire commerce, aidés bénévolement de leurs épouses. En 1980, elles obtenaient enfin une reconnaissance sociale et professionnelle, grâce à la création d'une commission féminine au Syndicat général des vignerons de Champagne.

Logo du Comité Champagne

D'autres visionnaires ont très vite compris que pour développer et sauvegarder la qualité et la renommée du vin de Champagne, il fallait que **vignerons et négociants travaillent ensemble** en bonne intelligence. En 1931 est créée une première association multipartite (Commission de propagande et de défense des vins de Champagne), composée de parlementaires et d'élus locaux, de fonctionnaires et de représentants des vignerons et des négociants. Aujourd'hui le Comité Champagne (Comité interprofessionnel du vin de Champagne), créé en 1941, rassemble d'une part, 21 000 récoltants qui livrent leurs raisins aux négociants et/ou élaborent leur Champagne au sein de coopératives (récoltants coopérateurs) ou bien seuls (récoltants manipulants) et, d'autre part, 320 négociants, qui élaborent et commercialisent les 2/3 du Champagne dans le monde. Une **interprofession paritaire**, unie et solide au nom du vin de Champagne !

Page de Droite Escalier industriel dans les celliers de la Maison Deutz, Aÿ

HISTOIRE D'UNE INSCRIPTION

Huit années de travail et de mobilisation autour d'un projet fort de sens, aujourd'hui récompensées par cette inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, actée en juillet à Bonn. Retour sur une aventure « exceptionnelle »!

LE PROJET DE CANDIDATURE, L'ASSOCIATION PAYSAGES DU CHAMPAGNE…

C'est à l'initiative du Comité Champagne, qu'une équipe d'experts a commencé à travailler dès 2006 sur l'opportunité et la faisabilité d'une candidature au patrimoine mondial de l'humanité. **L'association Paysages du Champagne a été créée en 2008 pour structurer la démarche, jouer un rôle mobilisateur et fédérateur auprès de tous les protagonistes du périmètre de l'aire AOC Champagne.** Depuis, l'association a constitué le dossier de candidature en inventoriant une incroyable richesse du patrimoine viti-vinicole. Parmi les dates clés de l'aventure UNESCO, retenons septembre 2012 lorsque Daniel RONDEAU, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, remet la proposition d'inscription au Centre du patrimoine mondial, pour analyser la complétude du dossier, mais également janvier 2014, lorsqu'**Aurélie FILIPPETTI**, Ministre de la culture et de la communication, **décide de proposer la candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne**, aux côtés des Climats du vignoble de Bourgogne, **pour l'été 2015** ! La toute dernière étape déterminante pour le dossier, juste avant la décision finale à Bonn, fut la publication de l'avis ICOMOS - organisation consultative indépendante auprès du Comité du patrimoine mondial-, après 18 mois d'expertise longue et rigoureuse. Avis qui recommandait « que les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, France, soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial… » … La suite de l'histoire vous la connaissez !

L'association **Paysages du Champagne, gérée à parité entre les collectivités locales et les professionnels du Champagne**, a eu non seulement pour mission l'élaboration du dossier de candidature, la mobilisation des acteurs et de la population, mais également l'organisation et **la planification d'une gestion efficace et durable des Paysages du Champagne**, indispensable et souhaitée par l'UNESCO pour préserver cet ensemble de biens précieux et porteur d'une histoire forte et singulière. Ainsi, acteurs du territoire, décideurs publics, universitaires, associations, … ont tous pris conscience de ce patrimoine culturel vivant unique et se sont engagés collectivement.

C'est Pierre CHEVAL qui préside l'association Paysages du Champagne. Viticulteur à Aÿ où il dirige le Champagne Gatinois, il a été pendant plusieurs années administrateur du Syndicat Général des Vignerons avant d'en être le vice-président. Il fut également le deuxième vigneron à être Commandeur de l'Ordre des Coteaux de Champagne et il a présidé le Lycée Viticole de la Champagne à Avize jusqu'en 2012. En outre, depuis 1989, Pierre CHEVAL est 1er adjoint au maire d'Aÿ.

De gauche à droite
Lâcher de ballons de soutien, avenue de Champagne, Épernay 2014

Dossier de candidature
Bande déssinée pédagogique sur la Valeur Universelle Exceptionnelle

www.paysagesduchampagne.fr

… ET UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE AUTOUR D'UN PROJET FORT DE SENS ET D'UNITÉ

• La population locale a soutenu massivement la candidature

L'association Paysages du Champagne a créé des outils permettant à tous d'apporter son soutien moral à la candidature. Des bons de soutien ont été distribués dans toute la Champagne pour recueillir le soutien des Champenois et des visiteurs (près de 53 000 ambassadeurs ont soutenu la candidature !).

L'association Paysages du Champagne s'est associée à de nombreux événements locaux pour faire connaître sa démarche (Habits de Lumière, Journées européennes du patrimoine…).

• Les communes de l'AOC Champagne ont adhéré à l'Association

Les 320 communes constitutives de l'aire de l'AOC Champagne (sur les départements de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne) ont été sollicitées pour adhérer à l'association.

• La création d'outils de connaissance pour valoriser le patrimoine du Champagne

Des guides et référentiels ont été créés pour sensibiliser et accompagner les porteurs du projet. Ils sont consultables sur www.paysagesduchampagne.fr.

Un film a été réalisé par l'association pour partager les valeurs fondamentales avec le plus grand nombre. Il est accessible par tous sur la chaîne « You Tube » de l'association.

Des projets pédagogiques sont mis en place en partenariat avec le Rectorat de Reims. Un concours a été lancé en 2013 sur le patrimoine du Champagne…

Fête de la Saint-Vincent 2014 aux couleurs de la candidature

• La transmission

Nous avons la responsabilité de transmettre aux générations futures la richesse de notre patrimoine et ainsi leur apprendre à apprécier ce qui les entoure et qui fait partie de leur quotidien.

Les actions réalisées en direction des enfants sont toujours très appréciées. Les jeunes ont été associés plusieurs fois dans l'année, au moyen de concours de créativité, de supports d'édition ludiques ou encore de lâchers de ballons.

Ateliers pédagogiques dans le vignoble

LA GESTION DES PAYSAGES DU CHAMPAGNE
LA VIE APRÈS L'INSCRIPTION

Les critères d'inscription d'un Bien sur la Liste du patrimoine mondial sont d'une grande exigence, une exigence qui se prolonge une fois la reconnaissance obtenue, puisque les acteurs doivent démontrer leur capacité à le gérer et le protéger dans la durée.

Conscients de la nécessité de développer un programme de mesures qui garantisse non seulement la bonne conservation du Bien à court, moyen et long terme, mais qui en assure aussi sa mise en valeur, l'Association Paysages du Champagne a construit dès 2012, un plan de gestion vertueux pour toute la Champagne, en concertation avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire de l'AOC Champagne. Le plan de gestion des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est novateur puisqu'il intègre le cadre global lié à son histoire, à son territoire perçu et vécu.

Le plan de gestion est composé de trois parties :

— Partie I - Document d'orientation par site: document cadre entérinant les orientations à long terme du Bien, issu d'ateliers participatifs et prospectifs, lié aux diagnostics de l'état de conservation et des facteurs affectant le Bien.

— Partie II - Déclinaison thématique sur le court terme : actions précises et phasées, partenaires identifiés, indicateurs d'évaluation et financement définis.

— Partie III - Charte : engagement volontaire des acteurs de l'aire AOC Champagne dans le cadre de leurs compétences à préserver et à valoriser les paysages du Champagne.

C'est le projet d'une communauté de destin, porté par tous et pour tous. Le plan de gestion fixe le niveau d'engagement de tous les acteurs du territoire, collectivement déterminés - qu'ils soient issus des collectivités, du secteur privé ou de la société civile - à assurer la pérennité et la valorisation du Bien. Cette démarche, qui a déjà généré d'importants travaux de mise en valeur et de restauration du Bien, tant publics que privés, est soutenue par un programme d'actions ambitieux. La mise en place de procédures d'évaluation et de suivi permettra d'apprécier les effets du système de gestion sur le Bien, ainsi que de soutenir dans le temps la mobilisation des acteurs. C'est d'autant plus nécessaire qu'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial est réévaluée tous les 6 ans !

Signature de la Charte d'engagement, 2011

TROIS SITES VITRINES PILOTES – LE PROGRAMME « AGIR »

Dans le cadre du plan de gestion du dossier Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, trois sites pilotes ont été retenus pour devenir les vitrines en matière d'aménagement paysager et de gestion durable des activités viticoles. Ces sites pilotes portent le nom de programme « AGIR » : Aménagement et GestIon duRable des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Le programme AGIR est né d'une démarche de partenariat entre le Comité Champagne, le Parc naturel régional (PNR) de la Montagne de Reims et l'association Paysages du Champagne.

Les sites pilotes sont situés sur les coteaux historiques de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ, sur les coteaux aubois de la commune des Riceys et les coteaux axonais des communes d'Azy-sur-Marne et Bonneil.

Pour les gestionnaires du territoire, AGIR est une réelle opportunité d'être accompagnés par le pôle technique environnement du Comité Champagne et les services du PNR de la Montagne de Reims pour la mise en place de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien.

Notre partenaire, le PNR de la Montagne de Reims, a réalisé dans le cadre de ce programme sur le site des coteaux historiques, un guide pratique : « Un paysage d'excellence pour un vin d'exception ! ». Il est téléchargeable depuis le site du PNR de la Montagne de Reims: www.parc-montagnedereims.fr

LE PLAN DE GESTION, LE RÉSULTAT D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'association Paysages du Champagne a rencontré et rassemblé les partenaires locaux et la population, afin d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire, et de construire en partenariat avec l'ensemble des acteurs un système de gestion partagé et efficace pour préserver et valoriser le Bien et sa zone élargie.

Le plan de gestion est issu d'un large processus de concertation :

- Plus de 3 000 personnes ont été rencontrées lors de réunions organisées dans l'ensemble des communes viticoles ;
- Des ateliers pédagogiques ont été initiés pour transmettre les bonnes pratiques aux principaux aménageurs de la Champagne viticole, à savoir les viticulteurs, les responsables des coopératives et les élus ;
- Les principaux axes de gestion ont été définis à l'issue de tables rondes réunissant représentants de l'Etat, collectivités locales, associations, professionnels viti-vinicoles, chambres consulaires, professionnels de l'urbanisme, du tourisme et universitaires.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PAYSAGES DU CHAMPAGNE

L'association est composée de 4 collèges :

- Les membres fondateurs : le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, les Conseils Généraux de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, la ville de Reims, la ville d'Epernay et le Comité Champagne qui réunit le Syndicat Général des Vignerons (SGV) et l'Union des Maisons de Champagne (UMC) ;
- Les membres associés : les communes ou groupements de communes de l'aire AOC Champagne et Châlons-en-Champagne ;
- Les membres de droit : l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims ;
- Les membres d'honneur : les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association, tels que
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Champagne-Ardenne, les services de l'Etat, les mécènes.

Pour garantir la gouvernance et la gestion des Biens français inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, l'État et le Centre du patrimoine mondial demandent la mise en place d'une instance de coordination et la désignation d'un gestionnaire responsable de la mise en œuvre du plan de gestion.

Le 3 octobre 2014 la première conférence territoriale (organe le plus large de la future structure de gestion qui réunit tous les acteurs, les partenaires, les mécènes…) s'est réunie à Epernay. Cette conférence a permis de définir collégialement les grands principes de la future structure de gestion :

- la parité : entre les collectivités et les professionnels du Champagne,

- la légèreté : la structure de gestion prendra la forme associative (loi de 1901),

- la coordination : la mission principale de cette association sera de coordonner tous les acteurs du territoire autour de la gestion du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

ON LE SAIT ... OU PAS !

DOM PIERRE PÉRIGNON, LE PRÉCURSEUR

Bas-relief de dom Pierre Pérignon

S'il n'a pas découvert l'effervescence à proprement parler, le moine cellérier dom Pierre Pérignon (1639-1715) de l'Abbaye d'Hautvillers fut le premier en Champagne à avoir une approche raisonnée de l'élaboration des vins et à comprendre que l'assemblage de raisins est une étape clé de leur qualité. Ce faisant, cet œnologue avant l'heure a posé les fondements de l'élaboration moderne du Champagne et favorisé le tournant qualitatif du vignoble.

Il repose dans le chœur de l'Abbatiale Saint-Sindulphe à Hautvillers depuis 1715.

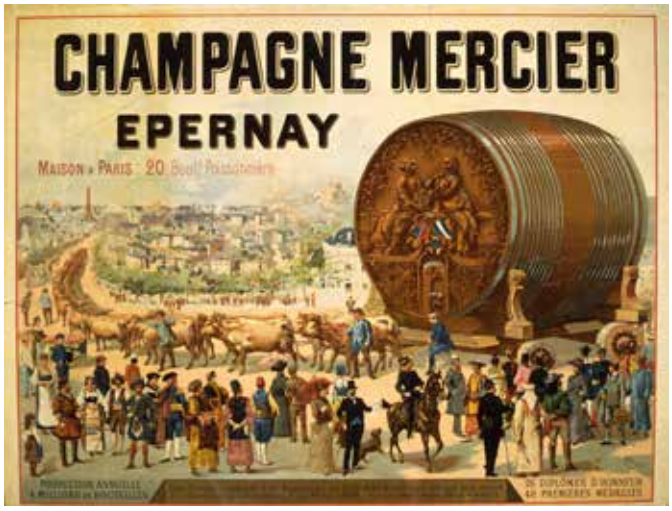

Affiche publicitaire Mercier , le foudre à l'exposition universelle de 1889

EUGÈNE MERCIER, LE COMMUNICANT

Eugène Mercier (1838-1904) a 20 ans lorsqu'il fonde sa maison de Champagne. Il fait construire des caves gigantesques « comptez en km et non en mètres ! », est le 1er à les éclairer à l'aide d'une machine à vapeur et à les ouvrir au public. Mais c'est pour l'Exposition Universelle de 1889 que son âme de publicitaire s'exprime sans retenue. Il a auparavant fait construire **un « foudre » (tonneau en bois sculpté) d'une capacité de 213 000 bouteilles de Champagne** et pesant 23 tonnes. 16 années sont nécessaires à sa construction (1871-1887), il décide alors de le déplacer sur l'Exposition Universelle à Paris, tracté par 12 paires de bœufs, le transport durera 3 semaines, attirant la foule et la presse ! 2 ans plus tard, il sera le premier à projeter un film publicitaire lors de l'Exposition Universelle de 1900.

UNE HISTOIRE DE FEMMES AUSSI...

Portraits de Madame Pommery et de Madame Clicquot -Ponsardin

Dans le paysage industriel français du XIXe siècle, les femmes ont massivement renforcé la main d'œuvre ouvrière pour faire face à l'accélération de la production, elles ont aussi, et bien malgré elles, dirigé les Maisons de Champagne : Barbe Nicole Clicquot Ponsardin, Louise Pommery, Mathilde Perrier ou Elisabeth Bollinger pour ne citer qu'elles. **On doit ainsi à Madame Clicquot la technique du remuage des bouteilles sur tables percées, la création du Champagne rosé** et le succès de la marque par un commerce à l'international décomplexé. Désireuse de conquérir les marchés anglais et nord européens, **Louise Pommery** lance le dry, le very dry et le brut en 1870. **Femme d'affaires, elle est aussi femme de cœur et institue la 1ère caisse de retraite et une sécurité sociale pour son personnel**, un orphelinat et une caisse maternelle pour la ville de Reims.

DES BOUTEILLES... EXPLOSIVES !

Tout le monde sera d'accord : le Champagne, c'est du vin dans une bouteille. Seulement voilà, au départ, les flacons de verre ne supportent pas la pression de ces vins effervescents. Vers 1745, la casse atteint le tiers, parfois la moitié des bouteilles en caves et l'on s'équipe de tabliers en maille et de protections pour le visage. C'est pour cette raison que la bouteille « champenoise » est très différente des autres : elle est lourde, ventrue, au « cul » concave qui lui permet de résister à la pression de la seconde fermentation. Aujourd'hui une bouteille pèse 835 gr contre 1,2kg au début du XIXe siècle.

DES CRAYÈRES BAPTISÉES

En visitant les différentes crayères des Maisons de Champagne ouvertes au grand public, l'on découvre qu'elles portent souvent une plaque.

La plaque au nom des collaborateurs ayant 40 ans de Maison chez Veuve Clicquot

ou au nom des destinations à l'export (La Havane, Rio de Janeiro, Dakar…) au fur et à mesure des conquêtes commerciales chez Pommery par exemple.

Plaque des caves Veuve Clicquot

Plaque des caves Pommery

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE CRAYÈRES ET GALERIES ?

A l'origine, les crayères sont des carrières souterraines d'extraction de craie, qui ont été réutilisées ensuite pour l'élaboration du Champagne. Les galeries, voûtes de plein cintre, relient les crayères entre elles, se superposent et ont été aménagées pour le stockage et l'élevage des vins.

Avec 24 kms, les crayères Veuve Clicquot sont les plus vastes.

Avec 50 m de hauteur, celles de Ruinart sont les plus hautes.

La température, constante, oscille entre 10 et 12° et l'on a recensé **20 km de caves sous les coteaux**, 57 km sous la colline Saint-Nicaise et 74 km à Epernay.

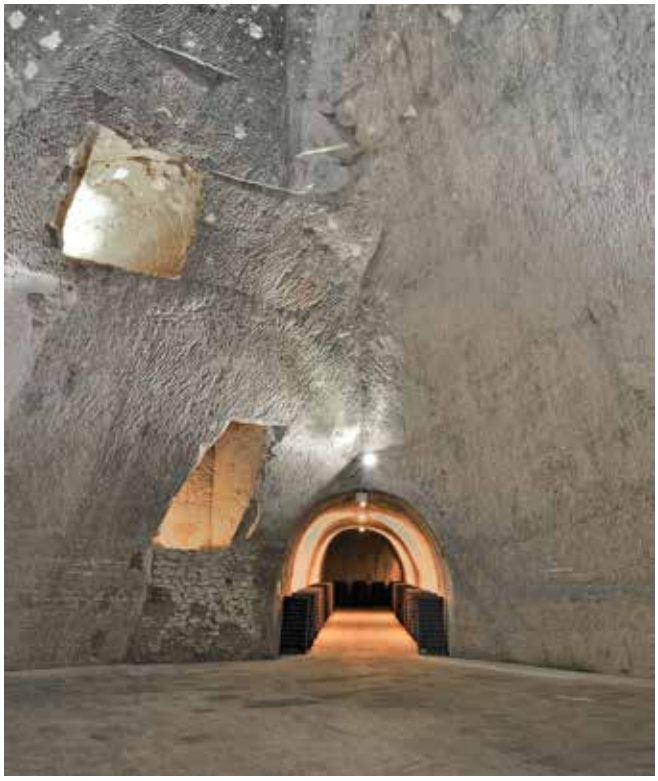

Crayère et galerie, Ruinart

LE DESSIN ET L'IMPRIMERIE...

Les étiquettes des bouteilles de Champagne ont donné lieu à une importante industrie du dessin et de l'imprimerie.

Chez De Castellane, à Epernay, la magnifique salle des étiquettes en constitue un témoignage exceptionnel. Plus de 5 000 modèles sont ainsi conservés.

Les affiches concourent également à asseoir la notoriété des marques. La première d'entre elles, lithographiée, date de 1891 et a été réalisée par le peintre Pierre Bonnard.

Affiche publicitaire, Ruinart

Salle des étiquettes, De Castellane

« Je le bois lorsque je suis joyeuse et lorsque je suis triste. Parfois, je le prends quand je suis seule. Je le considère obligatoire lorsque j'ai de la compagnie. Je joue avec quand je n'ai pas d'appétit, et j'en bois lorsque j'ai faim. Sinon je n'y touche jamais, à moins que je n'aie soif »

Élisabeth Bollinger en 1961 répondant à un journaliste du London Daily Mail qui l'interrogeait sur sa consommation de Champagne.

Élisabeth Bollinger

Coteau viticole, Aÿ

EN BREF

Candidature

3 sites témoins : Colline Saint-Nicaise à Reims, Avenue de Champagne à Epernay et Coteaux historiques d'Hautvillers à Mareuil-sur-Aÿ

320 communes formant l'écrin et appartenant à la même communauté de destin : l'appellation AOC Champagne

Vignoble Champenois

Chiffres CIVC 2014

5 départements : Marne (66%), Aube (23%), Aisne (10%), Haute-Marne et Seine-et-Marne

33 705 hectares pour l'AOC Champagne

280 000 parcelles de vignes

15 800 vignerons

140 coopératives

300 Maisons de Champagne

337 Millions de bouteilles (récolte 2014)

Cuverie, Pommery

Coteaux, Maisons & Caves de Champagne
Patrimoine mondial

CONTACTS PRESSE :
Alquier Press Office
Rachel RIANT – r.riant@a-po.fr
Tél : +33(0)3 20 20 62 71 – Mob : +33(0)6 85 12 40 14
Dorothée VILLEZ – d.villez@a-po.fr
Tél : +33(0)3 20 20 62 76 – Mob : +33(0)6 68 46 37 24

TWITTER #ChampagneUnesco

FACEBOOK

www.paysagesduchampagne.fr

Réalisation : AUDRR 2015 APC - Crédits photos : Michel Jolyot - Amarante Puget - Michel Guillard - Alain et Feng Hatat – CIVC - Association Paysages du Champagne, Archives municipales de Reims, Archives des Maisons Bollinger, Mercier, Moët & Chandon , Ruinart, Vranken-Pommery - Champagne Création.

MEMBRES FONDATEURS

GRAND MÉCÈNE